

Les contes d'animaux de tradition orale au Canada français et le « Roman de Renart »

Luc Lacourcière

Volume 20, Number 1 (115), January–February 1978

... Les commencements de la langue française

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/60035ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Collectif Liberté

ISSN

0024-2020 (print)

1923-0915 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Lacourcière, L. (1978). Les contes d'animaux de tradition orale au Canada français et le « Roman de Renart ». *Liberté*, 20(1), 45–56.

Les contes d'animaux de tradition orale au Canada français et le "Roman de Renart"

Par rapport au moyen âge des VII^e et VIII^e siècles, je me sens un peu comme un paysan du Danube, parce que ce que je vous apporte, c'est comme un moyen âge contemporain : celui des conteurs et des folkloristes qui étudient les contes des conteurs traditionnels et actuels. D'ailleurs les textes que je vous ferai entendre servent de préliminaire aux commentaires linguistiques que M. Juneau fera tout à l'heure et qui, eux, vous replongeront dans ces siècles lointains. Pour ma part, je vais essayer d'expliquer le contexte dans lequel on a recueilli ces contes et le contexte dans lequel on les étudie.

Je commencerai par le contexte dans lequel on les étudie. Cela suppose une certaine revue des travaux antérieurs, du moins au Canada, pour situer notre recherche dans la suite des études sur le conte populaire dans le monde occidental. Au XIX^e siècle, il est très exceptionnel qu'on ait noté des contes populaires. Probablement parce qu'on en contait davantage et qu'on ne sentait pas le besoin de les écrire. De façon isolée, nous rencontrons quelquefois, chez les auteurs canadiens, des allusions à des contes ou des bribes, des fragments de contes ; mais la véritable découverte du conte populaire français, chez nous, nous la devons à Marius Barbeau qui, à son retour d'études d'Oxford et de Paris, avait entendu

des contes merveilleux et facétieux, lors de ses enquêtes chez les Hurons de Lorette. Au début, il ne recueillait pas ces contes parce qu'il ne les trouvait pas assez sauvages ; il cherchait plutôt des mythes hurons, iroquois. Mais, participant un jour à un congrès de l'*American Folklore Society*, Marius Barbeau s'était fait demander par les anthropologues américains, entre autres Franz Boas, si on connaissait des contes français traditionnels au Canada ou dans le Québec. Marius disait : « sur le coup, je ne savais pas trop quoi répondre ». Puis il a pensé à ces contes qu'il avait entendu chez les Hurons et c'est à la suite de cette invitation de Boas qu'il s'est mis à en recueillir. C'est là l'origine des numéros français du *Journal of American Folklore*, qui contiennent en somme les premiers textes authentiques de contes traditionnels qui ont été publiés. Il y en eut huit séries de publiées entre 1916 et 1940.

Mais à cette époque, on ne se servait pas d'appareils d'enregistrement pour cueillir le conte populaire. On avait bien des petits cylindres Edison qui étaient très précieux, très coûteux, mais on ne s'en servait que pour l'enregistrement de la chanson. Et encore, comme il fallait ménager, on n'enregistrait qu'un ou deux couplets, car enregistrer la chanson au complet aurait été du gaspillage. Et cette situation se poursuit jusqu'aux années de guerre alors qu'apparaissent les appareils à disques. Les premiers enregistrements que j'ai faits moi-même, c'était sur disques. Il y avait encore un inconvénient, surtout pour les contes, parce qu'il fallait interrompre le conteur toutes les quatre minutes. Quoi qu'il en soit, pendant toute cette période — qui va disons jusqu'à l'après-guerre, jusqu'en 1946 —, qui était la période vraiment artisanale de cueillir des contes, on en a retrouvé environ cinq cents. Soit recueillis par Marius Barbeau lui-même, ou par un certain nombre d'assistants, de collaborateurs bénévoles qu'il avait réussi à intéresser, comme E.-Z. Massicotte, Adé-lard Lambert, Evelyn Bolduc, Malvina Tremblay. Il faut mentionner aussi qu'aux Etats-Unis, en Louisiane en particulier, on avait recueilli du conte français ; au Missouri par exemple, Joseph-Médard Carrière avait constitué une collection remar-

quable de contes qui ont été d'ailleurs publiés. Lorsque j'ai commencé à travailler avec Marius Barbeau, c'était dans la chanson folklorique et aussi dans le conte. Il nous est apparu qu'il y avait un travail énorme à faire et fort heureusement, après la guerre, les appareils à ruban magnétique sont venus sur le marché. Et, pendant des années et des années, pendant les étés ou les fins de semaine, pendant tous mes loisirs, j'avais véritablement la passion d'aller recueillir des contes populaires. Ma collection personnelle en compte au-delà de deux mille.

Mais l'ensemble de ce qu'on connaît à l'heure actuelle au Canada — et il y a des collaborateurs en cette salle qui ont participé à cette cueillette — représente autour de dix mille contes populaires qui sont identifiés d'après le catalogue international d'Arne-Thompson ; non seulement identifiés, mais aussi indexés et analysés. Nous sommes en train d'en préparer le catalogue.

Un mot de ce catalogue, qui, comme vous le savez, tout en suivant le plan d'Arne-Thompson, a été repris par Paul Delarue et Marie-Louise Tenèze. Il comprend cinq parties. Une première partie porte sur les contes d'animaux dont on parlera tout à l'heure, une deuxième partie comprend les contes merveilleux, c'est-à-dire ceux dans lesquels il y a du surnaturel et du fantastique. Puis viennent les contes religieux qui se différencient assez peu des contes merveilleux parce que le religieux du conte populaire se confond souvent avec ses éléments merveilleux. La quatrième partie regroupe les contes romanesques, c'est-à-dire les contes dans lesquels il n'intervient aucun élément de merveilleux ; ils se définissent comme la *novelle* italienne. Si vous voulez, ce sont des histoires comme Hérodote en raconte, par exemple comme le *Trésor du roi Phamsinite* qu'on trouve dans notre tradition, et beaucoup d'autres du même genre. Enfin, nous avons les contes facétieux, les contes à rire proprement dits ; ceux-là sont innombrables. On pourrait ajouter les « petits contes à formules », qui sont à peine des contes et qui relèvent plutôt du genre « formulettes », dont les conteurs se servent lorsqu'ils

ont assez conté et qu'ils veulent se débarrasser des enfants insatiables de contes. Je vous en conterai peut-être un de ce type à la fin de mon exposé.

Pour revenir aux contes d'animaux, il faut dire que ce ne sont pas les plus répandus dans notre tradition et, d'une façon générale, dans la tradition française. Pour des raisons qui ne nous apparaissent pas encore très très claires, nous observons que c'est une variété de contes qui s'est moins répandue que le conte merveilleux. Des fragments d'explication peuvent exister : beaucoup de ces thèmes ou de ces motifs des contes d'animaux ont sans doute été effacés de la tradition orale par l'expression littéraire que LaFontaine a pu leur donner. En effet, les *fables* de LaFontaine ont eu une immense diffusion dans le monde français ; comme chacun sait, autrefois on faisait apprendre beaucoup de fables par coeur et on apprenait non seulement l'histoire de la fable, le récit qui y était raconté, mais aussi le texte même. On ne sentait plus alors le besoin de raconter en prose ce que l'on savait déjà sous une forme versifiée. Ce n'est peut-être pas la seule explication ni la plus valable, il y en a certainement d'autres ; mais je pense, pour ma part, que ce phénomène des fables a pu jouer dans beaucoup de cas.

Comme je viens de dire, ces contes d'animaux ne sont donc pas les plus nombreux ; mais tout de même la statistique est assez intéressante. Sur deux cent soixante-trois contes-types, indexés au catalogue international, nous en avons relevé quatre-vingts dans l'Amérique française : j'entends par là le Québec, l'Acadie (en Ontario on a peu de contes d'animaux et en revanche beaucoup de contes merveilleux), la Louisiane aussi (j'inclus la Louisiane dans notre catalogue parce qu'elle est souvent un prolongement, par les Acadiens ou par le Missouri, de la tradition française du Canada). J'exclus cependant les Antilles parce que là on tombe dans un autre monde, une autre tradition. Alors ces deux cent soixante-trois types possibles, et peut-être davantage, contenus dans Aarne-Thompson, sont représentés par quatre-vingts types canadiens. Et ces quatre-vingts types figurent en trois cent cin-

quante versions. Ça représente déjà un catalogue assez appréciable. Il reste toutefois que ce n'est qu'une toute petite partie, peut-être le trentième de l'ensemble de notre répertoire. Les plus connus sont naturellement ceux qui appartiennent au cycle du Renard, du Loup et du Renard ; bien connus aussi des contes comme la Chèvre et les chevreaux qu'on trouve ici sous la forme : la Chèvre et les chevriaux. C'est l'histoire de la chèvre qui a eu un accident, s'est cassé la patte et qui va la faire remmancher ; en son absence le loup vient, etc., et quelquefois dévore ses petits. Et nous avons aussi la maison soufflée, les animaux qui partent en voyage et qui se construisent des cabanes ; et puis le renard vient à un moment donné pour détruire l'un et l'autre.

Revenons aux épisodes composés sur le renard, aux contes qui évoquent ou rappellent le *Roman de Renart*. Je vais vous faire entendre un premier exemple où le renard et le loup entrent en scène. Je laisse le conteur vous dérouler son histoire ; auparavant je vous dirai tout de même qui était le conteur. J'ai recueilli en 1953 ce conte d'un vieillard du comté de Bellechasse, de Saint-Raphaël de Bellechasse, et qui s'appelait Cléophas Fradette. Quand je suis allé le voir, j'étais accompagné de M. Caius Lacroix, le père de Benoît Lacroix, qui me le présenta comme un de ses amis d'enfance sachant des contes. Nous étions arrivés chez lui au début de septembre, le neuf septembre si j'ai bonne mémoire, pour nous faire conter des contes. Nous avons trouvé un vieillard assis dans sa berceuse, près du poêle, qui se chauffait tout en se berçant. Et Caius Lacroix qui le connaissait lui dit : « Bonjour, Cléophas ! » Ils se donnent la main ; il me présente et lui dit : « M. Lacourcière est à l'Université et il ramasse des contes ; tu vas lui conter des contes. » Alors M. Fradette répliqua : « Conter des contes ? Je me prépare à mourir ; j'arrive de l'hôpital, ils m'ont opéré et j'ai un cancer généralisé. Ils n'ont pas voulu m'opérer, ils m'ont fermé et ils m'ont dit : allez mourir chez vous, vous ne passerez pas le mois d'août. » Entreprendre une enquête folklorique dans ces circonstances, ce n'était pas tellement engageant. Tout ce que je pus dire : « Oui, mais enfin, les médecins se sont quand même trompés ;

on est rendu au neuf septembre et ils vous ont dit que vous ne passeriez pas le mois d'août. » Il me répondit : « J'ai tout désoublié. » — « Oui, mais quand vous les saviez ces contes, lesquels est-ce que c'étaient ? Dites-moi seulement les titres. » Il dit alors : « Jean de l'ours, la Bête à sept têtes, la grande Margaude comme en cul... » Enfin il me donna suffisamment de titres pour que je puisse comprendre qu'il était un vrai conteur. J'enchainai aussitôt : « Vous ne pouvez pas en conter juste un petit bout pour voir comment vous contiez ça ? » Il dit : « Je veux bien essayer. » Alors il s'exécute et il commence. Je lui dis : « Arrêtez ! arrêtez ! J'ai un petit appareil dans ma voiture, je vais aller le chercher et on va enregistrer cela. » Je vais alors chercher mon appareil et je reviens. Il commence à dérouler un conte qui s'intitulait *Jean de Bois*, une variante de *Jean de l'Ours*. Il conte à peu près vingt minutes ; puis je lui fais rejouer en amplifiant un peu sa voix. Cet homme était tellement heureux de s'entendre que sa figure s'est épanouie. A la fin il me dit : « Si j'avais su que c'était pour ça, je l'aurais conté bien mieux : j'ai été trop vite, j'en ai passé des bouts. » — « On peut le reprendre si vous voulez ou contez-en un autre ? » Je savais que ce n'était jamais bon de reprendre successivement le même conte. Ce soir-là, j'ai recueilli cinq contes. Je ne voulais pas me retirer tard parce qu'il était un grand malade. Je m'excuse alors de l'avoir fatigué. « Oh ! non, j'ai passé une belle soirée comme il y a longtemps. » — « Eh ! bien, dans ce cas-là, je reviendrai vous voir. » — « Je ne vous crois pas ! » — « Certain, certain, vendredi prochain, je reviendrai ! » Alors je suis retourné le voir jusqu'au début de décembre, tous les vendredis soir. Et je suis certain que les contes ont prolongé l'existence de cet homme-là. Parce que d'une semaine à l'autre, il pensait à ses contes, à la visite que j'allais lui faire et à l'enregistrement des contes. J'ai donc recueilli de lui soixante-cinq récits dont plusieurs dureraient plus d'une heure. On va entendre maintenant cette voix d'outre-tombe dans un extrait d'un conte d'animaux⁽¹⁾.

Il y a dans ce conte quelques épisodes qu'on retrouve dans les branches du *Roman de Renart*, en particulier le vol

dans la cave, canadienisé sous la forme de la cabane à sucre, où l'animal a trop mangé au point de ne pouvoir sortir. Il sera battu. Cet épisode du vol dans la cave appartient à la branche quatorze du *Roman de Renart*. Autre épisode : le vol du poisson, qui lui se trouve dans la branche trois du *Roman de Renart*.

Écoutons un passage d'un autre conte⁽²⁾. Notre conteur ici est un vieux de quatre-vingts ans passés, très sympathique, de la région des Escoumains. Un trait pour vous le caractériser ou vous le faire voir : dans son village, il avait la réputation d'être un conteur et, à la sortie de l'école, les enfants l'entouraient et, comme par hasard, il se trouvait toujours à passer à la sortie de l'école. Les enfants lui volaient son chapeau et lui disaient : « Père Boulianne, si vous ne nous racontez pas un conte, on ne vous rend pas votre chapeau. » Alors il s'arrêtait sur le chemin, n'importe où, il s'asseyait sur une galerie et il contait un conte aux enfants. Quand je l'ai rencontré, il était déjà un peu vieux, il commençait à perdre la mémoire. Je ne sais pas si vous avez bien saisi, mais le conte que nous venons d'entendre, c'est celui du *renard-parrain*. Ce conte est très, très connu ; il est peut-être le plus célèbre dans la série du cycle du renard (et particulièrement cet épisode), le plus fréquemment rencontré dans la tradition orale du Canada et aussi de France. Je le résume brièvement parce qu'on va le rencontrer dans l'autre séquence aussi. Le renard et le loup ont trouvé un baril de miel ou de beurre (selon les variantes) ; puis le renard a suggéré qu'on le mette de côté pour le temps du carême, comme il disait. Cependant le renard, lui, va en manger chaque jour en laissant croire au loup qu'il avait été invité à être parrain (dans la prochaine version, on dira « pour tiendre l'enfant au baptême »). La première fois, quand le renard revient, le loup lui demande comment il a appelé le poupon ; le renard lui donne alors le nom de *Bien-Commencé*. La deuxième fois, le nom d'*A Moitié Vide* ou *commencé à moitié* ; la troisième fois, il lui donne le nom de *Fond-Liché, Cul-Liché*. Il y a toutes sortes de variantes selon les conteurs et les régions. Et ce sont ces séquences d'épisodes, mettant en scène le loup et le renard,

qui s'ajustent ou se juxtaposent pour former ainsi des branches. C'est de cette manière d'ailleurs qu'on a défini les poèmes du *Roman de Renart* au moyen âge.

Dans la tradition orale, nous avons des branches orales du *Roman de Renart* ; aucune naturellement ne reproduit les mêmes épisodes contenus dans les branches du *Roman de Renart*. Je soulignerai quelques épisodes, bien connus du *Roman de Renart*, mais qui n'appartiennent toutefois pas tous aux mêmes branches. Prenons le premier, à savoir le loup menaçant les petits d'un oiseau ou d'un petit gibier comme on dit parfois, et qui étaient trop gais, eh bien ! cet épisode figure dans la branche onze du *Roman de Renart*. Le vol du beurre figure dans la branche quatorze ; le vol du poisson apparaît dans la branche trois, de même que la pêche à la queue. En résumé, nous avons donc deux épisodes qui viennent de la branche trois, un épisode qui vient de la branche onze et un autre, de la branche quatorze. Comment se sont-ils retrouvés tous ensemble dans une même branche de tradition orale et mêlés à d'autres épisodes appartenant au cycle du renard sans pour autant les retrouver dans le *Roman du Renart* du moyen âge ? Je laisse aux médiévistes le soin de décider ce qui s'est passé au moyen âge. A mon avis, il me semble très vraisemblable que les poètes qui ont rimé les branches du *Roman de Renart* ont puisé dans une tradition très riche sans l'épuiser. Ils ont pris les épisodes qui leur plaisaient ou qu'ils connaissaient, mais ils ne pouvaient pas les connaître tous. Seulement la tradition orale, elle, a continué de son côté avec d'autres épisodes.

Passons maintenant au premier épisode, celui du loup qui menace les petits d'un oiseau. Je vous le raconte un peu parce que ma conteuse, qui est une vieille Acadienne de tout près quatre-vingt-dix ans, Mme Benoît, a un accent différent du nôtre ; et il faut un petit moment avant de s'y habituer. Voici donc le loup qui menace les petits d'un oiseau (d'un petit gibier) trop gais ; il lui avait dit : « Je vas venir manger tes petits betôt. » Le renard s'adonne à passer et dit à l'oiseau : « Dis-lui d'aller se coucher. » L'oiseau réplique : « Va péter dans la gueule du loup. » Alors le renard s'en va péter

dans le gueule du loup qui faisait semblant de dormir, en se disant : « Je m'en vas lui griffer les fesses, moi. » Une chose à remarquer : c'est la colère du loup qui devient un motif de transition ou de liaison entre les épisodes. Le loup naturellement qui s'est fait jouer un vilain tour, menace le renard. Mais ce dernier, par une nouvelle ruse, par une nouvelle aventure qu'il lui propose, va apaiser sa colère. Alors là ils vont repartir et nous retrouvons à ce moment l'histoire du renard-parrain que je vous ai déjà résumée. Le loup se fait encore attraper, survient la menace de nouveau et puis après c'est le vol du beurre dans la cave où le loup est battu. Cet épisode est bien connu. Quant au vol du poisson, c'est un épisode classique et particulièrement acadien. Naturellement le poisson, c'est de la morue ; nous assisterons donc à un vol de morue où le loup sera encore une fois battu. Ici aussi le motif de transition est la colère du loup, la menace du renard et l'apaisement qu'il apporte en proposant une nouvelle aventure. Il s'agit là de la pêche à la queue et le loup naturellement va perdre sa queue ; dans le cas présent, on a la pêche au panier, car vous savez qu'il y a pour le loup plusieurs façons de perdre la queue. Alors notre loup va pêcher avec un panier ; mais le renard va mettre tellement de cailloux dans le panier que ce dernier finira par arracher la queue du loup à force d'être lourd. Parfois nous retrouvons la queue de notre loup sous la glace parce que la rivière a gelé ; alors le renard se sauve et le loup le menace encore. Dans l'épisode que nous racontait tout à l'heure M. Fradette, il s'agissait d'une « queue de filasse », c'est-à-dire que nos compères sont passés près des brayeuses de lin où il y avait du lin et de la filasse. Fait intéressant à noter : dans le récit de Mme Benoît, on a l'éloge de la belle queue ; elle va dire « le renard était tellement fier de sa queue » ou encore « il a la plus belle queue des bêtes du bois ». Episode nouveau que j'ai retrouvé dans nos contes, pas ailleurs, c'est la « queue en feu » : le loup saute par-dessus le feu et a la queue en feu. Le renard, encore plus rusé, se tourne vers le loup et lui dit : « Si tu veux éteindre le feu, tourne-toi au vent. » Il se tourne du côté du vent mais sa queue brûle bien davantage. Nouvelle menace. Le renard réplique : « On va te faire une belle queue qui brûlera plus ;

on va la fabriquer en fer. Allons chez le forgeron ! » Ils arrivent chez le forgeron et le renard lui demande : « Es-tu bien pressé ? » — « Non, je ne suis pas très pressé. » — « Ne mettrais-tu pas une queue au loup ? » — « Oui. » Pendant qu'il fait chauffer son fer rouge pour mettre la queue au loup, le renard se sauve car il sait bien ce qui va lui arriver. Alors le renard va monter dans un cerisier parce qu'il craint la vengeance du loup, qui est de plus en plus brûlé. De fait le loup va chercher tous les loups du bois pour attraper le renard. Mais le loup n'est pas capable de grimper et dit alors à tous les loups : « On va faire une chaîne et monter l'un par-dessus l'autre. » Aussitôt les loups montent l'un par-dessus l'autre et quand ils sont prêts à attraper le renard monté sur la plus haute branche, le renard leur crie : « Eh ! le forgeron s'en vient ! » Alors celui qui a la queue brûlée et qui est au pied de l'arbre, en dessous de tous les autres, s'imagine que le forgeron vient lui brûler davantage la queue. Il se sauve et tous les loups déboulent. Dans une variante de cet épisode, la queue du loup n'est pas brûlée par le forgeron mais ébouillantée par une certaine Catherine ; dans ce cas, le renard n'a qu'à crier : « Verse, Catherine. »

Il me reste à vous faire entendre le récit de Mme Benoît, qui malgré son âge avancé, vit encore. Je l'ai revue il y a deux ans et j'ai enregistré une deuxième version de sa branche orale parce qu'elle est tellement remarquable. En effet c'est la plus longue version qu'on n'ait jamais recueillie non seulement au Canada mais aussi en France, de ce cycle de branches orales du renard⁽³⁾.

La structure de ce type de récit révèle que nous sommes véritablement en présence d'une branche d'un roman de renard de tradition orale. Branche qui se développe d'ailleurs à la façon d'une chanson à refrain, ce dernier étant le motif de transition qui sert à relier les couplets ou les épisodes. Il est à remarquer en outre que les différents épisodes, depuis le sixième, s'enchaînent par une sorte de nécessité interne ; ils ne sont pas simplement juxtaposés mais l'un entraîne l'autre, ce qui suppose une certaine nécessité dans la filiation de certains épisodes.

Naturellement cette branche orale ne reproduit aucune des branches du *Roman de Renart* du moyen âge. On ne saurait dire non plus qu'elle en découle directement, car seulement quatre épisodes, comme je vous le disais, s'y retrouvent et ils ne figurent pas dans les mêmes branches. Cet exemple d'une branche orale aussi longue ne suffit sans doute pas à résoudre le débat sur l'origine littéraire ou populaire du célèbre cycle des branches versifiées du *Roman de Renart* au moyen âge. Depuis plus d'un siècle, cette question a été débattue par plusieurs savants : les frères Grimm, vers 1825, optaient pour une origine populaire germanique. Leur théorie était renversée vers 1845 au profit d'une origine savante, par Paulin Paris, le père de Gaston Paris. Un élève de Gaston Paris, Léopold Sudre revenait à l'idée d'une origine populaire dans une thèse célèbre en 1893. Cependant en 1914, Lucien Foulet, un autre savant français, se prononçait carrément pour une origine savante. Un des derniers Canadiens à avoir étudié la question, c'est John Flinn dans son livre de 1963 ; mais il ne pose pas le problème dans cette perspective puisqu'il ne considère pas les contes d'animaux de tradition orale. La question de l'origine et de la diffusion des contes d'animaux mérite donc d'être reprise de nouveau. Les érudits qui se sont occupés du *Roman de Renart*, l'ont fait antérieurement à la publication des *Types of the Folk Tales* d'Arne-Thompson, ou bien ils n'en ont pas tenu compte. Il y aurait donc lieu, je pense, de commencer par un index de tous les types contenus dans les vingt-huit branches du *Roman de Renart*, d'en comparer les résultats avec les inventaires des contes d'animaux de tradition orale à l'échelle mondiale ou tout au moins à l'échelle du monde occidental. Il faudra en plus porter une attention spéciale à la structure ou à l'enchaînement des types, ce que le *Types of the Folk Tales* n'indique pas et ne permet pas bien d'apercevoir dans son état actuel. C'est là une longue entreprise qui pourrait apporter une réponse plus satisfaisante que celle qui prévaut aujourd'hui à l'égard de l'origine du *Roman de Renart*.

Pour notre part, en versant au dossier des contes d'animaux, une branche orale et plusieurs fragments, nous avons

seulement voulu indiquer un nouveau point de comparaison, basé sur une structure qui semble établir des liens fondamentaux entre les célèbres poèmes du moyen âge et notre tradition orale.

LUC LACOURCIÈRE

NOTES

- (1) Archives de Folklore. Collection Luc Lacourcière, enregistrement no 1555, conté, le 16 octobre 1953, par Cléophas Fradette, 75 ans, de Saint-Raphaël, comté de Bellechasse, Qué.
- (2) Archives de Folklore. Collection Luc Lacourcière, enregistrement no 2093, conté, le 3 septembre 1954, par Joseph Bouliane, 87 ans, des Escoumains, comté de Saguenay (aujourd'hui Duplessis), Qué.
- (3) Archives de Folklore. Collection Luc Lacourcière, enregistrement no 2453. Conté, le 10 juillet 1955, par Mme Benoit Benoit (Dina Godin), 72 ans, de Tracadie, Comté de Gloucester, N.-B.